cvap COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Compte-rendu

Réunion du Comité de vigilance des activités portuaires
11 septembre 2025, 19h00
Centre culture et environnement Frédéric Back, 870 Av. De Salaberry, Québec, QC G1R 2T9
Salle de conférence 322-324 (3e étage)

cvap COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Compte-rendu

Tableau des présences		
MEMBRES VOTANTS :	Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale (Cap-aux-Diamants)
	Carl Bouchard	Conseil de quartier Chutes-Montmorency
	Eric Duguay	Conseil de quartier de Lairet
	Willem Fortin	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
	Jocelyn Gilbert	Conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - Colline parlementaire
	France Lavoie Marjorie Ramirez	Conseil de quartier Vieux-Limoilou
	Frédérique Lavoie	Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale Coordonnatrice du CVAP
	Sébastien Boisvert	Conseil de quartier de Maizerets
MEMBRES NON VOTANTS :	Caroline Gates	Conseillère en environnement – Ville de Québec Division de la prévention et du contrôle environnemental
	Guillaume Giroud	Directeur - Section suivi des réseaux et des milieux de vie Division prévention et contrôle environnemental - Ville de Québec
	Éloïse Richard Choquette	Administration portuaire de Québec
	Philippe Charest-Gélinas	Administration portuaire de Québec
	Christian Riel-Roberge	Direction de la Santé publique – CIUSSS de la Capitale-Nationale
	Caroline Fleury	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
ABSENCES :	Catherine Vallières-Roland	Présidente du CVAP Conseillère municipale (Montcalm–Saint-Sacrement)

Participant·es invité·es:

Véronique Trudeau (Alliance Verte)

cvap COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Compte-rendu

Sujet	Notes	Suivi
1. Début du CVAP : mot de bienvenue		
2. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 11 septembre	L'ordre du jour est adopté sur proposition de Mme Mélissa Coulombe-Leduc, appuyé par Mme Marjorie Ramirez.	
3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 28 mai et suivis	Le compte-rendu du 28 mai sera adopté à la prochaine rencontre.	
4. Présentation de Alliance Verte | Programme de certification environnementale pour l'industrie maritime Présentation par : Véronique Trudeau	Mme Véronique Trudeau prend part à la rencontre pour présenter au CVAP le programme volontaire de certification environnementale pour l'industrie maritime de l'Alliance verte. Il s'agit d'une initiative québécoise volontaire lancée en 2007 visant à réduire l'empreinte environnementale de l'industrie maritime et à dépasser les exigences réglementaires et la promotion d'une culture d'amélioration continue. La présentation est disponible en ligne sur le site du CVAP : https://cvap.quebec/wp-content/uploads/2015/01/Alliance-Verte_VTrudeau_20250911.pdf Q : Est-ce que les chantiers Davie font partie de l'Alliance Verte? R : Non, mais l'Alliance Verte serait ouverte à collaborer avec eux afin qu'ils deviennent membres. Q : Combien y a-t-il de vérificateurs au Québec? R : Il y a six (6) vérificateurs au Québec. Q : Est-ce qu'il y a des vérifications à l'improviste et est-ce que les entreprises choisissent leur vérificateur? R : L'Alliance verte applique le principe du libre marché, les entreprises peuvent choisir le vérificateur de leur choix. Toutefois, un processus encadré exige la rotation périodique des vérificateurs. Q : D'où viennent les revenus de l'Alliance verte ? R : Ils proviennent essentiellement des frais d'adhésion des membres.	

Q : Est-ce que le contexte politique américain crée une diminution de l'engouement des partenaires pour l'Alliance Verte?
R : L'Alliance verte continue d'accueillir de nouveaux membres. Il est possible que le contexte politique entraîne un ralentissement plus marqué aux États-Unis qu'au Canada, mais la croissance demeure au rendez-vous.

Q : Avons-nous des «bons élèves» au Québec au sein de l'Alliance Verte ?
R : Le rapport annuel indique les niveaux de performance. Par contre, il se peut que les membres de niveau 1 ou 2 aient un niveau plus bas en raison de leur adhésion récente à l'Alliance Verte, et non parce qu'ils ne sont pas performants. Les participants doivent démontrer une amélioration continue et mesurable, année après année.

Q : Qu'est-ce que signifie l'adoption de la loi C-5 pour l'Alliance Verte, compte tenu que celle-ci permettra de déroger à des normes environnementales ?
R : Il faudra évaluer les impacts de la loi C-5 sur les critères environnementaux de l'Alliance Verte.

Q : Quels sont les arguments pour convaincre de nouveaux membres de se joindre ? Est-ce qu'il y a des avantages économiques pour les membres ?
R : Les avantages pour les membres sont nombreux, notamment : un plan d'action clé en main pour initier une démarche de développement durable, la reconnaissance et la crédibilité, etc. Il y a certains incitatifs financiers pour les mesures environnementales dans certains ports (ex. pourcentage de réduction de frais à quai).

Q : Comment fonctionne l'accréditation des vérificateurs ?
R : Les vérificateurs sont généralement assignés à leur région ou leur pays pour assurer que ceux-ci maîtrisent les lois et réglementations locales. Ils doivent être accrédités par l'Alliance verte, avec l'appui d'une tierce partie, en fonction de leur expérience en vérification, en environnement et dans l'industrie maritime. Ils sont ensuite formés par l'Alliance Verte et doivent passer un examen.

Q : Est-ce que certains membres de l'Alliance Verte sont aussi membres ISO 14 001?
R : La certification ISO 14 001 vise davantage les industries. Dans le contexte de l'Alliance verte, on retrouve la certification ISO 14 001 surtout chez de plus gros opérateurs (comme Glencore et QSL), car elle est plus

	dispendieuse et exige davantage de ressources pour être maintenue. Il est rare que des ports demandent la certification ISO 14 001, car ce ne sont généralement pas les administrations portuaires qui génèrent les plus importants impacts environnementaux, mais plutôt les opérateurs qui louent les terrains portuaires pour y mener leurs activités. Q : Est-ce que certaines villes ou autres institutions exigent d'être membre de l'Alliance Verte pour avoir accès à des programmes de financement ? R : Ce n'est pas une pratique que nous observons. Par contre, certains ports demandent aux locataires d'adhérer à l'Alliance Verte lors du renouvellement des baux. Q : Est-ce qu'un partenaire peut recevoir une évaluation au niveau 3, 4 ou 5 malgré des non-conformités ou des dépassements ? R : Oui, parce que les critères de l'Alliance Verte visent des améliorations continues et ne se limitent pas à la conformité réglementaire.	
5. Tour de table des membres	**Ville de Québec :** Le ministère a publié le plus récent jeu de données sur les particules, donc la Ville a mis à jour son outil de visualisation de ces données. Lien : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement/air/qualite.aspx **MELCCFP :** - 10 signalements d'urgence depuis mai 2025 (hydrocarbures, sucre, fumée grise). Le MELCCFP tente d'analyser la provenance de la fumée grise suite à la plainte (24 mai). - Ordonnance de Glencore : Les équipements de mesure du nickel ont été installés. Il y a une période de rodage, puis les données seront disponibles vers le mois de mars 2026. Un plan d'action a été déposé en juillet. - Nouveau rapport sur le suivi des métaux dans l'air ambiant à proximité des sources industrielles publié en août avec des données de 2021 à 2023. Lien : https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/rapports-qualite-air/suivi-metaux-air-proximite-industries-2025.pdf - La station sur la rue De Vitré est fermée depuis le 14 juin. Le suivi des données sera effectué à la station Québec-Vieux Limoilou.	

APQ :

- Un incident le 25 juillet : une grue opérant lors du déchargement de mât d'éolienne chez QSL est tombée sur le côté, ce qui a causé un déversement de diesel. Il s'agissait d'un réservoir d'environ 500 L, bien que la quantité exacte du déversement demeure difficile à préciser. Heureusement, aucune contamination ne s'est rendue au fleuve, la réfection récente du quai 108 assurant une étanchéité et une captation adéquate des rejets.
- L'APQ a récemment acquis de nouveaux équipements dédiés à la mesure de la qualité de l'air. L'équipe procède actuellement à leur configuration ainsi qu'à la mise en place de ses nouvelles stations de surveillance, en vue de leur éventuelle mise en service.

Q : Quelle est la nature des signalements de bruits dans la dernière semaine dans l'Anse-au-Foulon?
R : Les signalements reçus concernent surtout des alarmes de recul, des bruits ferroviaires et des sons émanant de sections de convoyeurs provenant de diverses activités portuaires. Afin de mieux comprendre et documenter ces nuisances, l'APQ a créé un comité dédié à l'identification des sources de bruits en collaboration avec les opérateurs concernés.

Conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire

- Le représentant du conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire souligne une amélioration quant au nombre de bateaux de croisières au quai 22, à la place des Canotiers. Davantage sont relocalisés vers le quai 30, ce qui permet de désengorger le secteur.
- Le triathlon de Québec a suscité beaucoup de nuisances sonores pour les résidents du quartier. Plusieurs organisations, dont le conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire, un comité citoyen et la Société de développement commercial (SDC), ont reconnu qu'il y avait une problématique.

6. Planification prochaine rencontre	En réponse à l'invitation de Glencore visant à présenter leur plan d'action, les membres du comité ont accepté l'invitation pour la prochaine rencontre. La date de la prochaine rencontre sera fixée après les élections. En raison des élections municipales de novembre 2025, les membres du comité remercient les élues sortantes de leur travail et de leur implication au cours des quatre dernières années, tant auprès du comité qu'au sein de la communauté.	